

Réponses aux questions 25 à 29

Intitulé du marché : Service de leasing pour le renouvellement du parc informatique pédagogique de l'Ecole Européenne Luxembourg 2.

Référence : EE2-AO-PO-2024-005

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Type de procédure : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Question n°25 :

Pourquoi est-ce qu'il est demandé d'avoir un socle tout en un séparé (3.3.4) ?

- o Est-il possible de l'inclure avec l'écran ? En un seul prix ?
- o Sera-t-il à poser sur la table, poser sur un bureau ou à accrocher ?

Il s'agit de la configuration retenue par l'école pour les raisons suivantes :

- a. Facilité et gain de temps lors du déploiement physique des microordinateurs et écrans hub/visioconférence.
- b. Cable management optimisé.
- c. Possibilité de sécuriser l'ensemble pied/écran/microordinateur avec un seul câble kensington.
- d. L'ensemble pied/écran/microordinateur occupe le moins de place possible sur l'espace de travail.

Oui, le socle tout-en-un peut être inclut avec l'écran hub ou de visioconférence, à condition que le microordinateur puisse également y être attaché et sécurisé.

Oui, un seul prix est possible.

Le socle tout-en-un sera posé sur les bureaux des professeurs dans les salles de cours, et sur une table dans les laboratoires ICT pour les élèves.

Question n°26 :

Dû au différent congé et férié serait-il possible de reporter la date de remise du RFP d'une semaine ?

Non, la date de remise des offres ne sera pas différée.

Question n°27 :

Votre réponse à la question 21, limite considérablement le marché. En effet, les configurations de type mini-desktop permettant la charge via usb-c sont extrêmement limitées.

Pour le modèle que nous envisagions de vous proposer, il est possible de le configurer avec un port USB-C permettant la charge. Cependant, cela nécessiterait un adaptateur 135W qui n'est pas optimal pour la charge via un écran ni au niveau du prix ni au niveau technique, ni au niveau de la consommation énergétique.

Par conséquent, nous vous demandons d'accepter une alimentation standard afin de garantir le principe de libre compétition. Cela vous permettra de recevoir un plus grand nombre d'offres, vous offrant ainsi un meilleur rapport qualité-prix.

Si vous ne pouvez pas accepter notre proposition concernant l'utilisation d'une alimentation standard, pourriez-vous s'il vous plaît expliquer les raisons spécifiques de votre demande d'une alimentation via un écran/port USB-C ? Nous sommes soucieux de comprendre vos besoins afin de mieux répondre à vos exigences.

Nous ne souhaitons pas prévoir d'alimentation électrique dédiée pour les microordinateurs. C'est pourquoi notre cahier des charges inclut des écrans hub et de visioconférence, (et non de 'simples' écrans) qui sont capables de fournir du courant aux microordinateurs tout en maintenant une consommation énergétique faible (inférieure à 135W).

Cette spécification répond à une contrainte technique de notre école. Actuellement, chaque poste, qu'il soit utilisé par un professeur ou un élève, dispose d'une seule prise de courant. Nous ne prévoyons pas d'ajouter une prise supplémentaire pour chaque poste.

Question n°28 :

Pouvez-vous confirmer si votre institution est inscrite au programme ELoI (Enrollment for Education Licenses) de Microsoft dans le cadre du programme « Shape the Future » qui vous rendrait éligible à des prix réduits. Si tel est le cas, pourriez-vous nous faire parvenir une copie de ce document ELoI ? Cette information est essentielle car elle aura un impact sur le prix de la licence à inclure dans notre offre.

Non, nous ne sommes pas inscrits à ce programme.

Question n°29 :

Après lecture des documents « EE2-AO-PO-2024-005 » et « Projet de contrat », vous demandez par le biais d'un leasing, une location avec transfert de propriété en cours et en fin de contrat. :

« 3.6 Modalités financières

Cet appel d'offre repose sur un contrat de leasing de 5 ans pour 575 ensembles complets de microordinateurs, incluant les périphériques, période pendant laquelle l'école sera de facto propriétaire du matériel. À l'issue de la période de leasing de 5 ans, l'école restera propriétaire du matériel. »

Au Luxembourg seuls les organismes financiers en direct sont habilités à fournir cette prestation, en effet nous appelons cela un crédit-bail ou un leasing financier.

Le leasing opérationnel offre l'avantage de ne pas être le propriétaire pendant la durée du contrat mais de pouvoir le devenir à la fin de la période.

Pourriez-vous svp préciser votre volonté d'obtenir un leasing financier ou un leasing opérationnel ?

Effectivement, et comme déjà indiqué à la réponse de la question n°6, nous désirons être propriétaire uniquement en fin de leasing, il s'agit donc d'un leasing opérationnel.